

[Texte]

LE RAPPORT SUR L'IMMIGRATION PRÉPARÉ PAR M. DAVID  
MATAS

Motion n° 72—**M. Orlikow:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport sur les problèmes d'immigration ou de réfugiés préparé par M. David Matas à l'intention du ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

(La motion est adoptée.)

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES RELATIVES AUX GARDERIES DE  
JOUR PRÉPARÉES PAR LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS  
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1981-1982

Motion n° 85—**M. Herbert:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production des prévisions budgétaires et des plans relatifs aux garderies de jour préparés par le ministère des Travaux publics pour l'année financière 1981-1982.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

**M. Smith:** Je demande, madame le Président, que les autres avis de motion portant production de document soient reportés.

**Mme le Président:** Les autres motions sont-elles reportées?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

[Français]

LES VOIES ET MOYENS

LA LOI SUR L'ADMINISTRATION DU PÉTROLE

**L'hon. J.-J. Blais (au nom de M. Lalonde)** propose: Qu'une motion des voies et moyens d'un projet de loi visant à amender, entre autres choses, la Loi sur l'administration du pétrole, déposée sur le Bureau de la Chambre le mardi 23 février 1982, soit agréée.

(La motion est adoptée.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU  
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION  
LA LOI SUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE  
D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 23 février 1982, de la motion de M. Cosgrove: Que le bill C-89, tendant à modifier la loi nationale sur l'habitation et la loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, je tiens à prendre part au débat de deuxième lecture de cette mesure législative. Le gouvernement nous a donné avis aujourd'hui de son intention de présenter une motion de clôture pour ce débat. Je ne comprends pas pourquoi les députés d'en face veulent clore le débat sur une mesure législative qui est une initiative de très faible envergure destinée à régler la crise du logement au Canada.

Je voudrais en premier lieu traiter des besoins actuels du Canada en matière de logement . . .

Le logement

**M. Garant:** Parlez-nous de votre voyage.

**M. Crosbie:** Je parlerai de mon dernier voyage en temps opportun, mais je ne suis pas prêt à tout raconter pour le moment.

Je voudrais parler avant tout des besoins actuels et de la façon dont le parti libéral les concevait il y a à peine quelques années. Je passerai ensuite aux solutions proposées par le gouvernement et en ferai ressortir l'insuffisance. Par la suite, je reprendrai nos propositions et montrerai de quelle façon les Canadiens en auraient bénéficié si nous n'avions pas été arrêtés par la conspiration néo-démocrate-libérale pour faire obstacle à la justice au Canada au mois de décembre 1979. Enfin, je ferai certaines propositions destinées à aider nos concitoyens.

En tout premier lieu, demandons-nous quelles initiatives s'imposeraient à l'heure actuelle dans le secteur du bâtiment. Il suffit pour cela de consulter le tout dernier rapport de la SCHL où sont déterminés nos besoins. D'après un article publié hier dans la Presse canadienne:

Les taux d'intérêt élevés provoqueront la réduction de 9 p. 100 du nombre des mises en chantier et feront de 1982 une autre mauvaise année pour le secteur du bâtiment . . .

Le deuxième paragraphe dit ce qui suit à propos de la SCHL:

La société fédérale prévoit peu de changements dans les taux d'intérêt hypothécaires au cours du premier semestre de cette année et des taux peut-être un peu plus élevés pendant le second.

Les taux d'intérêt hypothécaires sont maintenant d'environ 19 p. 100, monsieur l'Orateur. Et le propre organisme du gouvernement, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, s'attend à une augmentation des taux pendant le second semestre. D'après l'article, on prévoit que le nombre de mises en chantier baissera à environ 162,000 unités cette année par rapport à 177,973 l'année dernière.

Je signale qu'en 1976, le nombre des mises en chantier a atteint le chiffre record de 273,203 unités au Canada. Cette année, on prévoit que 100,000 unités de moins seront construites. Si nous avons besoin de 100,000 nouvelles unités de moins cette année qu'en 1976, est-ce que cela veut dire que la population du Canada a diminué d'une façon quelconque? Bien sûr que non.

L'article signale ensuite que, selon la société, le nombre de mises en chantier pour les maisons unifamiliales baissera à 83,000 cette année. Monsieur l'Orateur, cela veut dire que dans tout notre vaste pays, à partir de Saint-Jean, à Terre-Neuve, jusqu'à l'île de Vancouver, seulement 83,000 nouvelles maisons unifamiliales seront construites en 1982. Voilà donc l'excellent travail qu'ont fait les députés d'en face depuis leur arrivée au pouvoir il y a deux ans. Leur ineptie est telle qu'ils devraient vider les lieux sans dire un mot et sans même annoncer de nouvelles élections. Ils devraient s'enfuir du Canada tout piteux devant de tels résultats.

La SCHL prévoit cette année 3,500 mises en chantier dans ma propre province, Terre-Neuve, madame le Président. C'est pitoyable. Le record, dans ma province, a été supérieur à 5,000 logements. Je n'ai pas les chiffres sous les yeux, mais si j'ai bonne mémoire, on prévoit 3,500 logements cette année alors qu'on en avait construit 2,000 de plus en 1978, l'année où le nombre des mises en chantier a été un niveau record à Terre-Neuve.